Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

SÉANCE DU CONSEIL DU 2 NOVEMBRE 2020 À HUIS CLOS

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, qu'en raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la prochaine séance du conseil municipal prévue le lundi 2 novembre se tiendra à huis clos, au bureau municipal. Cette mesure est autorisée par l'arrêté ministériel. Nous vous invitons à consulter l'ordre du jour sur notre site internet à partir du jeudi 29 novembre prochain.

Après la parution de l'ordre du jour nous invitons les citoyens à transmettre leurs questions relatives à la séance du conseil par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Comme à l'habitude, le procès-verbal sera publié dans la prochaine édition du journal municipal.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 26e jour du mois d'octobre 2020.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière